

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 69 (1924)
Heft: 6

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à l'intérêt général : il bouleverse en permanence l'assiette des corps de troupes. Peut-être vaudrait-il mieux envisager le système de relève collective par unités entières. En dosant l'importance de ces dernières, on arriverait à trouver une solution qui concilierait la moyenne des intérêts en présence.

Enfin, le troisième document auquel on faisait allusion tout à l'heure apporte un témoignage irréfragable du labeur intensif auquel sont soumis nos officiers, dans le domaine intellectuel. Sans doute que chacune des innombrables écoles militaires contre lesquelles s'élevait M. Louis Marin dans son rapport sur les économies, tient à fixer son point de vue sur la doctrine de guerre actuelle ! La circulaire du 3^e bureau fixe en 52 pages de format in-8° la liste des règlements d'ordre général à utiliser pour l'instruction de l'armée. Si l'on relève dans cette liste les seuls règlements communs à toutes les armes et que doivent donc connaître tous les officiers de l'armée, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, on trouve un total de 87 règlements, dont la plupart en plusieurs volumes. 87 règlements ! C'est une vraie bibliothèque que nos pauvres sous-lieutenants ont à se mettre dans la tête. Par ces temps de crise des loyers, où peuvent-ils trouver à loger tant de livres ? Augereau, Serrurier, Junot, Ney, Murat, bien d'autres encore et, sans aller si loin, nos braves officiers de réserve qui, sur le front, firent preuve de tant de vaillance, n'en savaient pas si long...

Je crois décidément que l'on a voulu faire de l'armée l'école du pays, mais une école dans laquelle on s'imagine que les leçons d'Aristote ont fait la valeur d'Alexandre.

INFORMATIONS

SUISSE

Le colonel Dietler. — Le colonel Edouard Dietler était originaire d'Aarberg où il est né le 7 août 1859. Il avait étudié au collège de Berne, puis à Lausanne et au polytechnicum de Zurich.

Entré dans l'artillerie, il fut promu lieutenant le 27 décembre 1879, premier-lieutenant le 7 août 1883, capitaine le 28 janvier 1887 avec transfert à l'état-major général, major le 1^{er} mars 1892 et réintégré dans l'artillerie comme commandant du fort d'Airolo, lieutenant-colonel le 29 janvier 1897, enfin colonel le 15 janvier 1904. Dès 1894 et jusqu'en avril 1910 le colonel Dietler fut chef de l'artillerie des fortifications de St-Maurice.

La guerre éclate ; on lui confie le commandement de la division du Gothard, poste qu'il occupe sans interruption jusqu'au printemps 1917. Toutefois il ne fut pas promu divisionnaire, sa situation de chef de section à l'état-major général s'y opposant.

Il avait décidé d'entrer dans la carrière militaire un peu par passion du cheval. De 1881 à 1887 nous le trouvons aspirant instructeur d'artillerie ; de l'automne 1886 à l'automne 1887 il est détaché au 26^e régiment d'artillerie de campagne français au Mans, séjour dont il aimait à rappeler les souvenirs très présents à sa puissante mémoire. En 1887 intervint sa nomination comme instructeur d'artillerie. En 1892 il est attaché au fort d'Airolo ; en 1894 on l'appelle au bureau des fortifications de St-Maurice ; dès avril 1910 il fonctionne comme chef de la section des fortifications du service de l'état-major général, qui venait d'être créée.

Le colonel Dietler était un organisateur. On lui doit en partie l'organisation des troupes de forteresse, l'adaptation de ces troupes au service de montagne, le transport des pièces d'artillerie démontées en haute montagne. Appelé dans les fortifications permanentes, il s'est voué de toute son énergie à leur développement parce que de bonne heure il a compris le rôle indispensable qu'elles jouent, surtout dans notre pays à politique défensive, rôle que la guerre a mis pleinement en lumière pour ceux qui étudient les événements ; à tel point qu'à un moment donné tout pivote autour d'elles. En 1894, arrivé à St-Maurice, il en fera une place de premier ordre, toute moderne parce qu'il a deviné la défense moderne. La liaison des armes, le groupement de feu il les obtient pratiquement parce qu'il les impose par la construction du réseau téléphonique souterrain.

Appelé en août 1914 au commandement de la division du Gothard, il organise la défense telle qu'il la comprenait. Il fit d'Airolo, très discuté, un point puissant. Il renforça le front sud, inlassablement, et augmenta la force des ouvrages du massif central.

Les questions de tir de l'artillerie l'intéressaient. Il cherchait les solutions pratiques. Quinze ans avant la guerre il nous faisait installer notre poste de commandement fort éloigné des batteries en distance horizontale et en distance verticale ; il plaçait les officiers d'artillerie dans les lignes de l'infanterie dont ils étaient les serviteurs techniques, humbles et dévoués ; il faisait tirer avec des transmissions téléphoniques et optiques.

Les règles qu'il nous donnait étaient simples, faciles à retenir. Convaincu déjà il y a trente ans que la hauteur d'éclatement ne peut être mesurée sur notre terrain lorsque l'officier s'éloigne de sa batterie, il nous fit régler cette hauteur sur le nombre de percutants.

Il obligea les officiers à tirer subitement avec n'importe quelle trajectoire. Pour cela on a établi un petit tableau de poche de deux pages pratiquement suffisant pour le tir des 17 différentes trajectoires que nous utilisons.

C'était un homme au labeur acharné, consciencieux, le premier et le dernier à la tâche. Dur à lui-même il l'était aux autres et certains côtés de son caractère lui attirèrent de franches inimitiés. Mais on ne pouvait qu'apprécier cette volonté opiniâtre, cette main de fer qui sans égard pour qui que ce soit voulait la discipline. Lorsqu'il s'était proposé un but il le poursuivait avec une fermeté qui lui assurait le succès. Il est évident qu'un homme de cette nature devait avoir des frottements avec qui n'était pas de son avis et ses différends avec les autorités civiles firent quelque bruit. Mais ceux qui connurent son œuvre ne peuvent que s'incliner devant sa mémoire.

En 1903, lors de l'accident de chemin de fer de Palézieux il fut fort éprouvé quoique sans lésion visible. Déjà malade du cœur il en fut affaibli. Le dur labeur qu'il s'imposa pendant qu'il commandait la division du Gothard ruina ses forces. Le beau, le brillant cavalier n'était plus ; seule sa puissante volonté le tenait debout. Il dut interrompre fréquemment ses fonctions de chef de la section des fortifications et sur sa demande le 1^{er} janvier 1922 le Conseil fédéral le mettait à la retraite avec remerciements pour services rendus.

Ses dernières années furent pénibles ; stoïquement il supportait un mal qui lui interdisait même la simple lecture.

Aujourd'hui Dietler n'est plus. Saluons avec émotion celui qui fut un grand soldat, dont l'œuvre subsistera, exemple de volonté, de travail, soldat qui aimait puissamment son pays, ses institutions et surtout son armée.

Col. div. GROSSELIN.

Fondation Herzog. — Le conseil d'administration de cette fondation rappelle que les intérêts du fonds sont destinés, en premier lieu, à encourager l'activité volontaire des officiers d'artillerie et reçoivent, en particulier, les applications suivantes :

- a) Subsides soit participations aux frais de voyage pour la visite d'armées, de manœuvres, d'établissements militaires étrangers, etc... ;
- b) Concours pour l'étude de questions techniques ou tactiques intéressant l'artillerie ;
- c) Achats d'objets pour la collection d'artillerie et que l'on ne pourrait obtenir autrement ;
- d) Secours à des membres invalides du corps de l'instruction de l'artillerie.

Les demandes de ces subsides pour l'année 1924 devront être adressées avant le 30 septembre à M. le colonel van Berchem, Crans, par Céliney. Celui-ci acceptera aussi avec reconnaissance les dons volontaires en faveur de la fondation.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

1935, par Camille Meillac. Roman sur la prochaine guerre franco-allemande. In-16 de 156 p. Paris 1924. Editions du *Siècle*.

Encadrée dans une histoire de femme qui ressemble à toutes les histoires de femme, l'esquisse d'une guerre future qui ne ressemble à aucune de celles du passé est l'objet de ce récit. L'auteur s'applique à imaginer la guerre à grand développement scientifique dont le conflit de 1914-1918 ne nous a offert qu'un modeste début, la guerre des chimistes, des physiciens, des techniciens. L'aviation joue un grand rôle, naturellement, et les gaz aussi ; Paris est détruit par des bombes de 1000 kg., par des barres incendiaires qui descendent du ciel et par des grosses Bertas mises en batterie près de Trèves. Puis une parade est trouvée ; les ondes hertzianes immobilisent dans les airs une armée d'aviateurs ennemis. Sur quoi, la guerre souterraine vient à la rescoussure de la guerre céleste ; des perforatrices à grande puissance creusent en quelques semaines un tunnel qui débouche sur les derrières des Français. Ici s'arrête le récit, non pas faute de combattants, mais faute de récitant, l'amant qui remplissait cet office ayant été tué par un éclat d'obus. L'amante meurt aussi, cela va de soi, en apprenant la nouvelle.

Aussi bien peuvent-ils mourir sans inconvenient l'un et l'autre, car l'auteur a réalisé son intention qui n'a pas été de se livrer à une fantaisie romanesque ni même technique, mais de soutenir une thèse historique et sociologique : le Français, intelligent en moyenne, est, en moyenne aussi, imprévoyant et routinier. La guerre de 1935 va donc trouver l'Allemand prêt à l'entreprendre et le Français en retard, comme en 1914, comme en 1870. M. Meillac désirerait mettre en garde ses concitoyens contre ce travers et ce péril. F. F.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung. No 11. Oberstkorps-Kommandant Paul Schiessle, von Oberstdivisionär Biberstein. — Die Organisation des Rückwärtigen in der Division, von Oberst Studer. — Die Bedeutung geistiger Störungen für die Armee, von San.-Oberstlt. Hans W. Maier. — Schweizerischer Verwaltungsoffiziersverein. Bericht des Zentralvorstandes über das Jahr 1923. — Totentafel. — Literatur.

No 12. — Rapport annuel du Comité central de la Société suisse des officiers. — Marschgliederung und Fliegerwirkung. — Die Bedeutung geistiger Störungen für die Armee (*Schluss*), von San.-Oberstl. Hans W. Maier. — Ehrung für Herrn Oberstkorps kommandant Schiessle. — Sektionsberichte. — Herzog-Stiftung. — Literatur.